



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Promotion de la domiciliation : lever de voile sur les nouvelles mesures

La commune de Val-de-Travers intensifie ses efforts pour attirer de nouveaux habitants et renforcer son dynamisme local. Face à un léger tassement démographique malgré des investissements significatifs dans les infrastructures et les services communaux, les autorités poursuivent et renforcent leur stratégie de promotion de la domiciliation, initiée en 2022, par le déploiement de nouvelles mesures en collaboration avec le tissu économique local.



### Une promotion de la domiciliation importante pour notre commune

A l'instar du canton de Neuchâtel, la commune de Val-de-Travers connaît depuis quelques années un tassement de sa population qui pourrait fragiliser son fonctionnement à long terme. Pour stopper cette tendance, les autorités communales ont trois objectifs principaux : ancrer durablement les citoyens actuels, attirer de nouveaux habitants et favoriser le développement économique.

En 2022, le Conseil communal a élaboré une stratégie ambitieuse visant à valoriser la commune et à attirer de nouveaux résidents. Les premières étapes de ce programme ont été déployées en 2022 et en 2023. Les démarches se poursuivent aujourd'hui avec de nouvelles mesures construites en collaboration avec les entreprises du Vallon pour s'adresser aux pendulaires.

### Des premières mesures déployées en 2022 et 2023

En avril 2022, les autorités communales levaient le voile sur la nouvelle identité visuelle de la commune et sur la mise en place de mesures visant à promouvoir la domiciliation à Val-de-Travers. Dans ce cadre, la commune avait lancé une campagne de communication ciblant les jeunes et futurs retraités.

Cette initiative comprenait un concours unique offrant à huit participants des séjours personnalisés de trois jours, leur permettant de découvrir les attraits de la commune. A la suite du succès médiatique de cette première édition, la campagne a été renouvelée en février 2023 avec neuf nouveaux gagnants. Ces actions visaient à présenter Val-de-Travers comme une destination idéale pour les retraités, illustrée par son cadre naturel préservé et ses services de qualité.

Parallèlement, notre commune est le terrain de jeu idéal pour les familles (et les investissements de plus de 13 millions de francs votés en juin 2018 par le Conseil général en matière d'infrastructures scolaires et extrascolaires témoignent de l'attention accordée à cette catégorie de la population), elle est aussi le lieu rêvé pour toutes les personnes qui veulent vivre dans un endroit adapté à tous les âges de la vie, proche des zones urbaines et regorgeant d'activités et de loisirs pour, par exemple, passer une retraite active.

---

**CONTACT** | Benoît Simon-Vermot, conseiller communal  
**Administration, économie et protection de la population**

+41 32 886 43 95 | benoit.simon-vermot@ne.ch



**Un deuxième axe stratégique avec la mise en place de nouvelles mesures visant les pendulaires**

Dès cet été, la commune déploie une nouvelle phase de sa stratégie en se concentrant sur le développement de mesures visant les pendulaires. En partenariat avec le tissu économique et industriel local, elle organise des présentations en entreprise pour promouvoir les avantages de la domiciliation à Val-de-Travers. Ces sessions visent à informer directement les pendulaires des bénéfices potentiels de déménager dans notre région.

Le choix de se concentrer sur les pendulaires repose sur plusieurs constats significatifs. En premier lieu, la réduction du temps de trajet représente un gain substantiel pour les entreprises et pour les employés. Les pendulaires qui choisissent de résider dans notre vallée peuvent ainsi diminuer leur temps de transport quotidien, ce qui se traduit par une amélioration notable de leur qualité de vie et de leur bien-être. Cette proximité géographique permet également aux entreprises de bénéficier de collaborateurs plus reposés et potentiellement plus productifs.

En outre, l'arrivée de nouveaux habitants dynamise l'économie locale. En s'installant dans la commune, ils soutiennent le commerce local par leurs dépenses quotidiennes et contribuent aux recettes fiscales, renforçant ainsi la stature financière de Val-de-Travers.

Sur le plan social et sociétal, attirer des pendulaires enrichit la vie communautaire. Ces nouveaux citoyens, souvent actifs et engagés, viennent renforcer les liens sociaux et la vitalité de la commune, apportant avec eux une diversité d'expériences et d'engagements.

Enfin, une augmentation de la population favorise l'optimisation des infrastructures locales. Avec une population accrue, les services et les infrastructures de Val-de-Travers, tels que les écoles, les transports publics et les installations de loisirs, peuvent être utilisés de manière plus efficace. Cette croissance justifie également de futurs investissements pour améliorer encore ces services, au bénéfice de tous les habitants.

Ces nouvelles mesures ciblées sur les pendulaires visent à renforcer l'attractivité de Val-de-Travers, à stimuler son économie locale et à enrichir sa communauté, tout en assurant une utilisation optimale de ses infrastructures.

**Un concours et une enquête s'adressant exclusivement aux pendulaires**

Dans le cadre des mesures de ce nouvel axe stratégique, la commune organise un concours accessible à tous les pendulaires. La participation est simplifiée : il suffit de compléter un questionnaire en ligne. Chaque participant sera récompensé par une entrée gratuite à la piscine intérieure d'espaceVAL ou à la piscine extérieure des Combes. En outre, un tirage au sort exclusif sera organisé, offrant à trois lauréats des prix de valeur supérieure.

Parallèlement, le questionnaire en ligne associé à ce concours a pour objectif de collecter de précieuses données sur les attentes et les perceptions des pendulaires vis-à-vis de la commune de Val-de-Travers. Les informations recueillies permettront de mieux cerner les freins et les opportunités perçus par ces travailleurs, et d'ajuster les futures initiatives de la commune pour mieux répondre à leurs besoins.

**Des témoignages vidéo inspirants**

Pour soutenir ces initiatives, Val-de-Travers diffusera également des vidéos de témoignages de personnes ayant récemment choisi de s'installer dans la commune. Ces vidéos présentent des histoires authentiques de nouveaux arrivants, illustrant comment la commune au sens large répond aux besoins de divers profils.

En mettant en avant ces récits, Val-de-Travers démontre les avantages concrets de vivre au Vallon, créant une connexion émotionnelle et renforçant la crédibilité de ses initiatives. Ces témoignages montrent la richesse de l'environnement et de la vie locale, tout en servant de preuve tangible pour encourager d'autres à s'installer ici.

D'ores et déjà diffusées sur plusieurs plateformes, ces vidéos visent à inspirer et motiver les pendulaires et potentiels résidents à choisir Val-de-Travers comme nouveau foyer.

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

Pour toute question ou demande d'informations supplémentaires, veuillez vous adresser à :

- **Benoît Simon-Vermot**, conseiller communal, chef du dicastère de l'administration, de l'économie et de la protection de la population (DAEPP) (+41 32 886 43 95 | [benoit.simon-vermot@ne.ch](mailto:benoit.simon-vermot@ne.ch))
- **Caroline Houriet**, chargée de missions au service de l'économie et du tourisme (+41 32 886 43 67 | [caroline.houriet@ne.ch](mailto:caroline.houriet@ne.ch))

Val-de-Travers, le 27 juin 2024

**LE CONSEIL COMMUNAL**